

- ✓ Formation dispensée en présentiel
- ✓ Accessible aux handicapés

Réf. SEC_FOR_SANTE_TRAVAIL

Tarif forfaitaire

Prix inter-entreprises : nous consulter
Prix intra-entreprise : nous consulter

Objectifs - aptitudes et compétences

- Situer le décret du 05/11/2001 comme socle réglementaire d'une politique de prévention
- Reconnaître les impacts sur l'entreprise et son management
- Définir les unités de travail homogènes comme cadre d'évaluation des risques
- Identifier les dangers et risques associés à une situation de travail
- Expérimenter une méthodologie d'analyse des risques appropriée
- Construire la base documentaire du système de management de la sécurité

Public concerné

- Responsable sécurité

Pré-requis

- Aucun

Moyens pédagogiques

- vidéo projecteur.
- brochures et affiches INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité).

Documentation

- 1 documentation par stagiaire. La documentation fournie au stagiaire pendant sa formation est utilisable au quotidien dans l'entreprise au cours de son activité professionnelle.

Sanction

Un certificat de réalisation, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action, sera fourni. Les résultats de l'évaluation des acquis de la formation seront remis au donneur d'ordre à l'issue de la prestation.

Pédagogie / Qualité / Evaluation

La pédagogie est de type D.I.A. : Découverte, Intégration, Ancrage :

► **La découverte** a pour objectif de sensibiliser les acteurs aux concepts à l'origine des méthodes à appliquer sur le terrain, et de se situer par rapport aux exigences de rigueur nécessaires à leur mise en œuvre. Elle est réalisée par le biais d'exercices à caractère ludique et de réflexions/débats, relatifs à des expériences issues du site et menés en groupes.

► **L'intégration** est constituée par l'apport des connaissances relatives aux méthodes et outils définis dans le programme.

► **L'ancrage** consiste à traiter, au cours de la formation, des applications des méthodes et outils sur des sujets issus du terrain (principe de formation-action).

Suivi pédagogique : Le formateur évalue quotidiennement par des exercices pratiques la progression des stagiaires, tient compte des difficultés rencontrées et adapte son cours en conséquence.

Contrôle qualité : Toutes nos formations font l'objet d'une évaluation qualité à chaque fin de session.

Evaluation des objectifs de la formation : Nous réalisons à chaque fin de formation une évaluation à chaud sur la base des objectifs définis dans la fiche programme. Une attestation de formation est délivrée à l'issue de toutes les formations suivies dans le cadre du programme de la formation continue.

VALIDATION : attestations de présence

Programme

(70% pratique / 30% théorie)

- SECURITE ET SANTE AU TRAVAIL : DE L'OBLIGATION A LA MAITRISE DES RISQUES
 - La formation débute par un exposé des enjeux de la formation et de l'évaluation des risques pour toute activité dans un contexte management de la sécurité.
- L'EVALUATION DES RISQUES : DEFINITIONS, PRINCIPES ET METHODOLOGIE
 - Le formateur présente les outils et la démarches d'évaluation des risques dans le contexte du management de la sécurité.
 - Les stagiaires pratiquent des évaluations des risques sur le site de la formation.
- DE L'IDENTIFICATION A L'EVALUATION DES RISQUES
- METTRE EN PLACE UN PLAN DE PREVENTION
 - Les stagiaires élaborent un plan d'action sur les situations évaluées par une approche organisation, technique et humaine.
- ANIMER LE PLAN DE PREVENTION
 - Les stagiaires intègrent l'évaluation des risques professionnels dans une démarche participative. Ils fixent les conditions d'amélioration et de maîtrise de la sécurité dans l'entreprise.

Agence d'Angers

Tél 02 41 35 00 35

angers@avenirformation.com**Agence de Douai**

Tél 03 27 95 89 04 / 05

douai@avenirformation.com**Agence de Lyon**

Tél 04 37 49 66 66

lyon@avenirformation.com**Agence de Mulhouse**

Tél 03 89 45 26 26

mulhouse@avenirformation.com**Agence de Rouen**

Tél 02 32 19 09 00

rouen@avenirformation.com